



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-10255>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-10255**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Loos

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 2159036000017

Ville : Loos

Code postal : 59120

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marchespublics596280.fr

Identifiant interne de la consultation : 25-06C

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Christelle Pruvost

Adresse mail du contact : cpruvost@ville-loos.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir RC.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclarations appropriées de banques ou le cas échéant preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents ; - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (au moins égal à deux fois le montant maximum du marché).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Moyens humains et matériels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (ou depuis la création de l'entreprise si celle-ci date de moins de 3 ans).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 20/02/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1. Prix des prestations (pondération : 50 %) jugés sur le prix total du DPGF selon la formule suivante : $(N= 50\%*P_{min}/P)$; 2. Qualité et performance des tablettes et autres matériels indiqués sur le DPGF (pondération : 10 %) jugée sur la base des fiches techniques ; 3. Mode opératoire relatif à la configuration de l'environnement informatique et SAV (hotline) (pondération : 30 %) ; 4. Délai de garantie (pondération : 5 %) ; à compléter sur l'AE ; 5. Délai de livraison, installation, configuration de l'environnement informatique et enlèvement des emballages (5%) ; à compléter sur l'AE.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture, installation et configuration de l'environnement informatique pour la salle de MAO, le studio d'enregistrement et les salles de cours au Conservatoire de musique à Rayonnement Communal (CRC) de la ville de Loos (59120)

Code CPV principal - Descripteur principal : 30213200

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Fourniture, installation et configuration de l'environnement informatique pour la salle de MAO, le studio d'enregistrement et les salles de cours au Conservatoire de musique à Rayonnement Communal (CRC) de la ville de Loos (59120)

Lieu principal d'exécution du marché : Loos (59120)

Valeur estimée (H.T.) : 50230.00 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La consultation donnera lieu à un marché ordinaire. Lots : Sans objet. Tranches : Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Phases : Il n'est pas prévu de décomposition en phases. Le délai d'exécution des prestations est fixé par le candidat dans son acte d'engagement. Ce délai deviendra contractuel. Le délai d'exécution des prestations court à compter de la notification du marché. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la commande publique. Le délai de validité des propositions est de 180 Jour(s) à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions. Les variantes à l'initiative du candidat sont autorisées pour tous les lots. Les exigences minimales que les variantes doivent respecter et les modalités de leur présentation sont les suivantes : Les variantes doivent être techniquement aussi intéressantes que les résultats attendus par les prescriptions du cahier des charges. En tout état de cause, les variantes ne pourront concerner aucune clause du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Il n'est pas prévu de variante exigée. Visite des lieux facultative et consultation de documents sur site : Visite facultative sur demande pendant la consultation auprès de Monsieur Thomas LEHEMBRE au numéro 06 61 00 94 87. Le pouvoir adjudicateur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s). Le marché est rédigé en langue française. Les candidatures et les offres devront être transmises sous forme dématérialisée via la plateforme : <https://marchespublics596280.fr> Signature électronique (non obligatoire). Voies et délais de recours : Recours à l'amiable Si un différend survenait à l'occasion de l'exécution du présent marché, les parties s'efforcent de le régler à l'amiable. En cas de persistance du différend et avant de saisir un juge,

plusieurs modes de règlement sont possibles : Médiation par le « médiateur des entreprises » auprès du Ministre de l'Economie ou intervention des comités consultatifs de règlement à l'amiable des litiges (CCRA) prévus à l'art. L. 2197-1 du Code de la Commande Publique (Consultation, transaction, arbitrage). Le Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics compétent est : Le CCIRA de Nancy Préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Cedex Téléphone : 03 83 34 25 65 Télécopie : 03 83 34 22 24 Mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr Tribunal compétent En cas de litiges entre les parties qui ne pourraient être réglés à l'amiable, la loi française est seule applicable. Le différend sera porté devant le Tribunal Administratif de Lille seul compétent. Toute procédure de recours pourra être introduite selon les dispositions et délais en vigueur : - soit auprès du Tribunal Administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 59014 LILLE CEDEX Téléphone : 03 59 54 23 42 Télécopie : 03 59 54 24 45 Mail : greffe.ta-lille@juradm.fr - soit par utilisation de l'application Télérecours accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/01/2025